

Caen, le 15 janvier 2010

## C.T.P.L. « EMPLOIS » du 14 janvier 2010

Après le « boycott » du CTPL (ORE et suppressions d'emplois) du 7 janvier 2010, un nouveau CTPL a dû être re-convoqué par le TPG en date du 14 janvier 2010.

Les **représentants FO-DGFIP du personnel** ont regretté l'absence du TPG à ce qui devrait être le dernier CTPL, de surcroît consacré aux (suppressions d') « Emplois » !!! Symbolique ?

Non partisans de la politique de la « chaise vide », les **délégués FO-DGFIP du personnel** ont fait le choix de siéger pour discuter, débattre et revendiquer dans l'intérêt des agents et des services.

En préambule au débat, les **délégués FO-DGFIP du personnel** ont lu la déclaration liminaire jointe en annexe remis, au président du CTPL, les pétitions intersyndicales principalement liées aux suppressions d'emploi et signées par près de 600 agents.

Pour l'année 2010, ce sont **2.569 emplois supplémentaires qui vont disparaître à la DGFIP** : 1.464 pour la filière fiscale et 1.105 pour la filière publique. Et, au niveau départemental, encore une ponction de 30 emplois, dont **13 pour la seule filière « gestion publique »**.

L'ordre du jour de ce CTPL était le suivant :

- § Suppressions d'emplois et plan de qualification,
- § Ponts naturels 2010,
- § Listes des communes changeant de trésorerie sur Caen dans l'attente de la création des SIP,
- § Questions diverses.

### Suppressions d'emplois et requalifications de C en B

**Tableau des variations adoptées en CTPL :**

Postes	EMPLOIS	EMPLOIS	"- ou "+	Ecart	Ecart
	2009	2010		B	C
AUNAY	4,50	4,00	-0,50		-0,50
BAYEUX	15,00	13,00	-2,00	-1,00	-1,00
SIP BAYEUX	0,00	2,00	2,00	1,00	1,00
BENY BOCAGE	3,00	3,50	0,50	0,50	
BRETTEVILLE	2,50	2,50			
CABOURG	4,00	3,50	-0,50		-0,50
CAEN Amendes	5,50	5,00	-0,50	0,50	-1,00
CAEN Bassin St Pierre	10,50	10,00	-0,50	-0,50	
CAEN CHU	22,00	22,00			
CAEN Est	6,50	6,00	-0,50		-0,50
CAEN Municipale	13,00	12,00	-1,00	0,50	-1,50
CAEN Ouest	9,50	9,00	-0,50		-0,50
CAMBREMER	1,00	1,00			
CONDE sur NOIREAU	5,00	4,50	-0,50		-0,50
COURSEULLES	6,00	5,50	-0,50		-0,50
DIVES sur MER	6,00	5,50	-0,50		-0,50
FALAISE	11,00	11,50	0,50		0,50
HEROUVILLE	8,00	8,00		-0,50	0,50
HONFLEUR	9,50	9,00	-0,50	0,50	-1,00
ISIGNY	3,50	4,00	0,50		0,50
LE MOLAY LITTRY	2,50	2,50			
LISIEUX	4,00	3,50	-0,50		-0,50
LISIEUX INTERCOM	15,00	14,50	-0,50		-0,50

LIVAROT	5,00	4,50	-0,50		-0,50
MEZIDON	2,50	2,00	-0,50		-0,50
OUISTREHAM	8,00	7,50	-0,50		-0,50
Paierie Départ.	16,50	15,00	-1,50		-1,50
Paierie Régionale	4,50	5,00	0,50	0,50	
PONT L'EVEQUE	5,50	3,00	-2,50	-1,50	-1,00
SIP PONT L'EVEQUE	0,00	2,00	2,00	1,00	1,00
ST PIERRE sur DIVES	3,00	3,00		-0,50	0,50
THURY HARCOURT	3,50	3,50			
TILLY sur SEULLES	3,50	3,00	-0,50	-0,50	
TREVIERES	2,00	2,00			
TROARN	6,00	5,50	-0,50		-0,50
TROUVILLE	10,50	10,50		-0,50	0,50
VILLERS-BOCAGE	5,50	5,50		0,50	-0,50
VIRE	11,50	11,00	-0,50		-0,50
PRS (création anticipée)	0,00	2,00	2,00	2,00	
<b>Cumuls PNC</b>	<b>255,00</b>	<b>247,00</b>	<b>-8,00</b>	<b>2,00</b>	<b>-10,00</b>
<b>Services</b>	<b>EMPLOIS</b>	<b>EMPLOIS</b>	<b>"-" ou "+"</b>	<b>Ecart</b>	<b>Ecart</b>
	<b>2009</b>	<b>2010</b>		<b>B</b>	<b>C</b>
AUTORITE PAIEMENT	1,00	1,00			
CEPL	9,50	9,00	-0,50		-0,50
CFR	3,00	3,00			
COMPTABILITE	10,50	9,50	-1,00		-1,00
CQC	1,00	1,00			
DA2E	1,00	1,00			
DEPENSE	12,00	12,00			
DRCA	1,00	1,00			
EPARGNE	9,50	9,50		1,00	-1,00
MATERIEL	5,50	5,00			
MRFC	0,50	0,00	-0,50		-0,50
PERSONNEL	5,50	5,50	-0,50	0,50	-1,00
RECOUVREMENT	12,00	12,00			
REDEVANCE	3,00	2,50	-0,50		-0,50
SLREC	2,50	2,00	-0,50		-0,50
AGENTS DE SERVICE	9,00	9,00			
SECRETARIAT	3,00	3,00			
AUTRES/COM	0,50	1,00	0,50	0,50	
ACCUEIL	2,00	2,00			
FORMATION	0,50	0,50			
PENSIONS	9,00	9,00		1,00	-1,00
REMUNERATIONS	14,50	14,50		1,00	-1,00
<b>Cumul Services</b>	<b>116,00</b>	<b>113,00</b>	<b>-3,00</b>	<b>4,00</b>	<b>-7,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>371,00</b>	<b>360,00</b>	<b>-11,00</b>	<b>6,00</b>	<b>-17,00</b>
Dépannage, agent enquêteur	27,00	27,00			

Les **représentants F.O.-Trésor** ont rappelé, encore et encore, leur opposition absolue à ces suppressions d'emplois purement dogmatiques sans même qu'une seule fois, la question de « quel service public pour la France et les Français » ait été posée... :

- 8<sup>ème</sup> exercice ORE et nouvelle ponction importante : 13 emplois supplémentaires sont perdus.
- § 8 passages successifs « ORE » = + de 25 % des emplois C avec 115 suppressions d'emploi sans accepter de marchander un poste contre un autre ou encore un service contre un autre, les **délégués FO-DGFIP** se sont efforcés d'obtenir réponses à certaines interrogations, en se refusant de marchander les « + » et les « - » en jouant tel poste contre tel autre poste ou tel service contre tel autre service :

§ les **délégués FO-DGFIP** ont souligné la quasi-inexistence de l'argumentation fournie par la DGFIP pour justifier les suppressions d'emploi : 2 pages pour plus de 1.100 emplois. Il

est vrai que justifier l'injustifiable ne doit pas être évident, y compris pour les éminences grises de notre direction nationale,

- § les **délégués FO-DGFiP** ont tenté d'avoir des explications, en particulier, sur des diminutions flagrantes de charge : Caen-Amendes, recouvrement EPS Bayeux, postes Hélios... mais en vain !!!
- § sur la problématique des équipes de remplacement, les **représentants FO-DGFiP** ont insisté pour que les vacances d'emplois sur le remplacement soient effectivement pourvues. Il ne serait pas admissible que ces effectifs de renfort, créés par *cotisations* des postes et services, n'existent que sur le papier...
- § certaines missions telles que Autorité de paiement et CQC ne justifient, pour la DGFiP, cette année encore d'AUCUN emploi de catégorie B et C et ce, malgré leur intervention des années passées et l'engagement du président du CTPL.... Proposition « absurde » a été faite d'enlever les agents concernés, mais pas suivie par la direction locale !!!
- § nouveauté pour 2010 avec la suppression de 3 emplois de catégorie A (DRCA, DRCA, Fonds Structurels Européens). Restent 2 vacances « huissier » mais emplois non ouverts à la mutation1 huissier

Après application « ORE », la situation des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 fait apparaître encore (!) **4 vacances d'emploi**, aggravées par les prévisions de 8 départs à la retraite du 1<sup>er</sup> trimestre et les 8 autres du 2<sup>ème</sup> trimestre. Et ce ne sont pas les 8 arrivées par mutations B et C du 1<sup>er</sup> avril qui pourront rassurer les agents face à l'exercice de leurs missions.

Au final, le Président a demandé un vote sur les suppressions d'emplois :

à **les délégués FO-DGFiP du personnel ont voté « CONTRE »**

### **Répartition des communes sur Caen en liaison avec création des SIP**

L'arrêté lié à cette réorganisation est déjà signé. Les **délégués FO-DGFiP** n'ont pas participé au vote sur cette réorganisation, constatant seulement les problèmes posés et la charge travail supplémentaire qui en découlaient.

### **Ponts Naturels 2010**

L'année 2010 offre 2 possibilités de « pont naturel » : vendredi 14 mai (W-E Ascension) et vendredi 12 novembre (W-E 11 novembre) : sur le principe, la direction locale est favorable à l'octroi de ces 2 ponts naturels, mais la décision finale se fera dans le 1<sup>er</sup> CTPD de la DRFiP programmé début février.

### **Questions diverses**

- § le changement d'horaires de fermeture de la trésorerie de Caen-Municipale n'a pas été soumis au CTPL en application de la règle qui veut qu'un poste comptable en milieu urbain, et, de surcroît, dans une ville de plus de 10.000 habitants ne peut pas fermer une ½ journée0.
- § les **délégués FO-DGFiP** ont confirmé leur demande écrite pour une gestion très souple face aux intempéries en souhaitant que les agents des 2 filières se voient corrigés leurs pointages de façon identique.
- § La direction a confirmé que les opérations de « régularisation » des Compte-Epargne Temps était en cours et que le compte-rendu demandé serait bien fourni dans un CTP à venir.

### **Les délégués FO-DGFiP**

Marie-Claire AUBRY Alain GARNET Bruno GILBERT Jean-Marc LECOUEY  
Christophe LESUEUR Bernadette MOGIS Gilles SOUFFLAND Françoise DIMICOLI (expert)

**Si ce compte-rendu suscite des interrogations ou demande de précisions,  
ne pas hésiter à prendre contact**

**par mail : [fo.014@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.014@dgfip.finances.gouv.fr) ou par tél. au 02-31-38-34-61.**